

XI. 1. e. Orthoptères

L'étude de la bibliographie (Inventaire des Orthoptères du Poitou-Charentes) et de Faune Deux-Sèvres a permis de fournir la liste de 18 espèces présentes sur les communes comprenant l'AEI. En confrontant les habitats de ces espèces avec ceux de l'AEI, seulement 13 sont susceptibles de la fréquenter. Deux espèces connues sont déterminantes dans le département des Deux-Sèvres (Courtilière commune, et Phanéroptère commun), leur fréquentation de l'AEI est peu probable.

Tableau 83 : Synthèse des prospections orthoptères et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional	Milieux fréquentés	Fréquentation de l'AEI
Conocéphale gracieux – <i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	Certaine
Criquet bordelais - <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	Lits de graviers, cultures, milieux perturbés	
Criquet des pâtures – <i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>	-	-	LC	Prairies	
Criquet des pins – <i>Chorthippus vagans vagans</i>	-	-	LC	Lisière et boisement clairs, landes sableuses, pelouses et éboulis	
Criquet duettiste – <i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	-	-	LC	Cultures herbacées	
Criquet noir-ébène – <i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	Cultures, prairies, pelouses sèches	
Decticelle bariolée – <i>Roeseliana roeselii roeselii</i>	-	-	LC	Prés salés, prairies, roselières	
Decticelle cendrée – <i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	Pelouses, fourrés, haies	
Ephippigère carénée - <i>Uromenus rugosicollis</i>	-	-	LC	Habitats arbustifs ou à strate végétale haute et dense	
Grande Sauterelle verte – <i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Grillon champêtre – <i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	
Grillon des bois – <i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Grillon domestique – <i>Acheta domesticus</i>	-	-	LC	Habitations, bâtiments chauffés	
Méconème scutigère – <i>Cyrtaspis scutata</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	
Pholidoptère cendrée - <i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	Boisements, haies, fourrés	
Aïolope automnale - <i>Aiolopus strepens</i>	-	-	LC	Milieux chauds à faible recouvrement herbacés, milieux secs	Possible
Caloptène italien – <i>Calliptamus gp. italicus</i>	-	-	LC	Cultures, prairies	Possible

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional	Milieux fréquentés	Fréquentation de l'AEI
Criquet blafard – <i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	Milieux herbacés thermophiles	Possible
Courtilière commune – <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	X	NT	Cultures, zones humides, prairies	Peu probable
Criquet des bromes – <i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	Pelouses calcaires sèches	Possible
Criquet marginé – <i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	Prairies	Possible
Criquet mélodieux – <i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	LC	Prairies	Possible
Criquet pansu – <i>Pezotettix giornae</i>	-	-	LC	Prairies mésophile	Possible
Criquet vert-échine – <i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i>	-	-	LC	Zones humides, Prairies	Possible
Decticelle chagrinée – <i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	Prairies	Peu probable
Grillon des marais - <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	Habitats humides : marais, rives d'étang/cours d'eau	Peu probable
Grillon d'Italie – <i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	Cultures, pelouses sèches	Possible
Leptophye ponctuée – <i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Méconème fragile – <i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Méconème tambourinaire – <i>Meconema thalassinum</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible
Phanéroptère commun – <i>Phaneroptera falcata</i>	-	X	NT	Boisements, lisières, ourlets thermophiles	Peu probable
Phanéroptère méridional – <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Peu probable
Tétrix commun – <i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	Boisements, lisières, fourrés	Possible

Légende :

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes

Liste rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2019) : NT = quasi menacée, LC = préoccupation mineure.

Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'aire d'étude immédiate.

XI. 2. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Les espèces patrimoniales susceptibles de fréquenter l'AEI à une période de leur cycle de vie, sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 84 : Patrimonialité de l'entomofaune connue et observée au sein de l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Valeur patrimoniale
LEPIDOPTERES - RHOPALOCERES				
Moyen Nacré - <i>Argynnis adippe</i>	-	NT	-	Faible
Thécla du Prunier – <i>Satyrion pruni</i>	-	NT	X	Modérée
Tristan - <i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	Faible
COLEOPTERES SAPROXYLOPHAGES				
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	-	Modéré
Grand capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i>	PN - DH2 – DH4	-	X	Forte

Légende :

PN : Protection nationale ; DH : Directive Habitats-Faune-Flore (Annexe 2 et/ou 4)

Listes rouges régionales : NT quasi menacée

Espèce déterminante : X : espèce déterminante ZNIEFF.

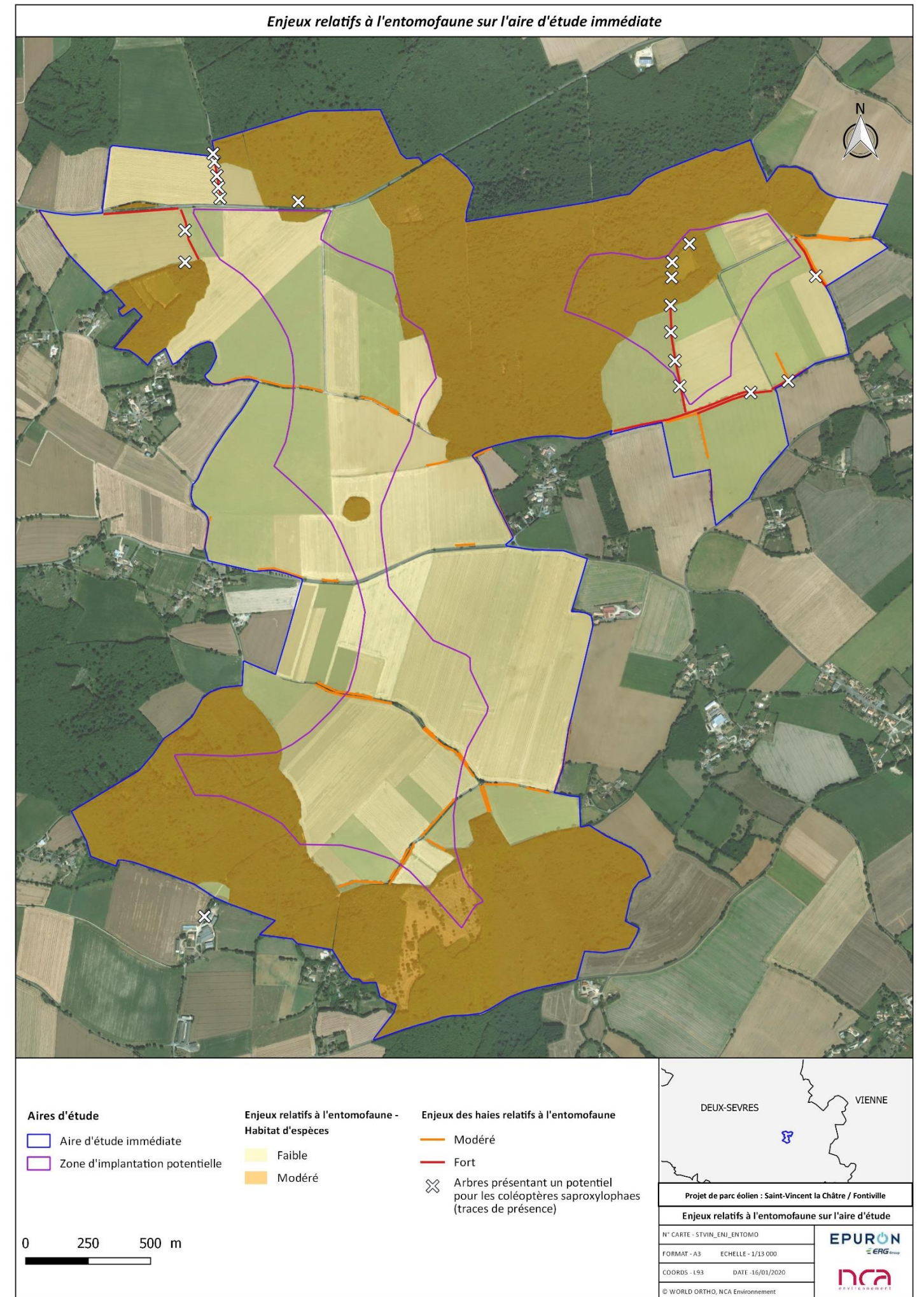
On distingue trois enjeux fonctionnels :

Enjeu faible : habitat n'accueillant pas d'espèces patrimoniales ou habitat soumis à rotation (cultures) accueillant des espèces patrimoniales (espèce protégée, statut défavorable sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces ;

Enjeu moyen : habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces ou groupes) ;

Enjeu fort : habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur l'aire d'étude, et/ou accueillant une espèce patrimoniale à valeur patrimoniale forte (Grand Capricorne), et étant un support de biodiversité important.

La cartographie ci-contre permet de visualiser les enjeux pour l'entomofaune.



XII. MAMMIFERES TERRESTRES

XII. 1. Résultats des prospections

Concernant la bibliographie, l'inventaire des Mammifères du Poitou-Charentes, disponible sur la base de données SIGORE ainsi que l'INPN et Faune Deux-Sèvres, mentionnent 24 espèces pouvant potentiellement utiliser l'AEI, dont quatre sont protégés (l'Ecureuil roux, la Genette commune, le Hérisson d'Europe, le Muscardin) et trois sont « quasi menacées » sur la liste rouge nationale (la Crocidure musette, le Lapin de Garenne et le Putois d'Europe). Le Muscardin est inscrit à l'Annexe IV de la Directive Habitat et la Martre des Pins à l'Annexe V de la Directive Habitat. Ces deux dernières sont également déterminantes ZNIEFF en Poitou-Charentes. Enfin la Belette est classée « Vulnérable » sur la liste rouge régionale tout comme le Putois d'Europe.

Tableau 85 : Synthèse des prospections mammifères terrestres et données bibliographiques

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Source des données	Fréquentation de l'AEI
Chevreuil – <i>Capreolus capreolus</i>	-	LC	LC	-	Contact dans AEI	
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-		
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-		
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-		
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-		
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>	-	LC	LC	-		
Sanglier – <i>Sus scrofa</i>	-	LC	LC	-		
Taupe d'Europe – <i>Talpa europae</i>	-	LC	LC	-		
Blaireau européen – <i>Meles meles</i>	-	LC	LC	-		
Campagnol des champs – <i>Microtus arvalis</i>	-	LC	LC	-		
Cerf élaphe – <i>Cervus elaphus</i>	-	LC	LC	-	Nature79, SIGORE	Possible
Crocidure musette – <i>Crocidura russula</i>	-	NT	LC	-		Possible
Fouine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-		Possible
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-		Possible
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-		Possible
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>	-	LC	LC	-		Possible
Loir gris – <i>Glis glis</i>	-	LC	LC	-		Possible
Martre des pins – <i>Martes martes</i>	DH5	LC	LC	X		Possible
Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>	PN – DH4	LC	DD	X		Possible
Mulot sylvestre – <i>Apodemus sylvaticus</i>	-	LC	LC	-		Possible
Musaraigne couronnée – <i>Sorex coronatus</i>	-	LC	LC	-	Possible	

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Source des données	Fréquentation de l'AEI
Putois d'Europe – <i>Mustela putorius</i>	-	NT	VU	-		Possible
Ragondin – <i>Myocastor coypus</i>	-	NA	NA	-		Peu probable
Souris grise – <i>Mus musculus domesticus</i>	-	LC	LC	-		Possible (habitations)

Légende :

Statut réglementaire : PN = Protection nationale ; DH = Directive Habitats (Annexe II/Annexe IV/Annexe V).

LRN (Liste Rouge Nationale) et LRR (Liste Rouge Régionale – Poitou-Charentes) : DD = données insuffisantes ; NA = non évalué ; LC = préoccupation mineure ; NT = quasi-menacée ; VU = vulnérable.

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

XII. 2. Présentation des mammifères patrimoniaux

Genette commune

La Genette commune est un mustélide arboricole. Très discrète, elle est principalement nocturne. Avec un régime alimentaire varié (micromammifères, lagomorphes, poissons, gros insectes), la Genette commune a longtemps été la cible des chasseurs pour sa fourrure tachetée. Sa population évolue positivement depuis maintenant plusieurs années, mais sa répartition exacte et ses effectifs sont peu connus, dus à sa discrétion.

➔ Aucune observation n'a été faite sur l'AEI.

Lapin de Garenne

Le Lapin de Garenne fréquente les milieux ouverts, comprenant des fourrés et couvertures herbacées. Les individus ont la nécessité de trouver des sols meubles pour y creuser leurs terriers. Ils fréquentent volontiers des zones urbanisées tels que les abords de routes, les voies ferrées, les friches industrielles, les terrains de sport, etc. Paradoxalement, l'espèce est chassable et considérée « quasi menacée » sur la liste rouge des mammifères de région Poitou-Charentes. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont la disparition de ses habitats et la fragmentation des populations.

➔ Un individu a été observé le 23 avril 2019, en train de s'alimenter.

Ecureuil roux

L'Ecureuil roux est un rongeur arboricole exclusivement forestier qui se nourrit essentiellement de graines et fruits. Il fréquente également les parcs publics et les jardins, ce qui lui vaut souvent d'être la proie des animaux domestiques. Sa population a tout de même trouvé un équilibre sur la totalité du territoire français et il est très commun en Poitou-Charentes. Espèce protégée, elle est de préoccupation mineure sur la liste rouge des mammifères de la région.

➔ Un individu a été observé le 24 mai 2019, dans un bois.

Hérisson d'Europe

Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère omnivore, essentiellement nocturne, avec une phase d'activité entre mars et octobre puis il entre en léthargie dès le début de la période de froid. Présent sur l'ensemble du territoire français, ses effectifs nationaux diminuent chaque année, due principalement au trafic routier, à l'empoisonnement (raticides et pesticides) et à la prédation des animaux domestiques. Il fréquente les boisements, en particulier les lisières et coupes associées, les friches et les fourrés à proximité d'espaces ouverts pour la recherche alimentaire. L'espèce est très exigeante concernant la composition de son habitat puisqu'il a à la fois besoin d'un endroit pour s'abriter au cours de la journée (terrier, végétation dense, anfractuosités), de nombreux végétaux secs pour construire son nid et pour s'isoler dans ses phases de torpeur, et enfin de ressources alimentaires importantes. Le Hérisson d'Europe est protégé au niveau national mais son statut de conservation n'est pas préoccupant (« préoccupation mineure »).

→ Aucune observation n'a été faite sur l'AEI.

Martre des pins

La Martre des pins est un prédateur essentiellement nocturne, avec un pic d'activité au crépuscule et en fin de nuit. Cette espèce est inféodée aux milieux forestiers où elle fréquente les cavités, les vieux nids d'oiseaux ou d'écureuil, situés le plus souvent à la cime des arbres. La Martre des pins est déterminante en Deux-Sèvres, toutefois elle n'a pas de statut préoccupant au niveau régional (« préoccupation mineure »).

→ Aucune observation n'a été faite sur l'AEI.

Belette d'Europe

La Belette d'Europe est une espèce qui trouve son territoire dans tous types de milieux. Sa présence se distingue par l'apport nécessaire en proies (oiseaux, lapereaux, micromammifères). Sa population fut très impactée par l'augmentation des produits chimiques et par la prolifération des chats (principal prédateur de la Belette).

→ Un individu a été observé au milieu d'un chemin lors d'un point d'écoute avifaune au lieu-dit « Bois-du-Grand-Lac »

Putois d'Europe

Espèce omnivore, le Putois d'Europe a vu sa population diminuer de plus de 30% en Poitou-Charentes pendant ces 15 dernières années (IUCN, 2018). Le constat est le même à l'échelle nationale, il est dû principalement au trafic routier, au remembrement, à l'aménagement pour le tourisme des zones humides et à la raréfaction des lagomorphes (proies principales). Sa présence est possible au sein de l'AEI.

→ Aucune observation n'a été faite sur l'AEI.

Muscardin

Le Muscardin est un petit rongeur (le plus petit Gliridé) aussi appelé le « Rat d'or », dû à son pelage d'un brun orangé éclatant sur le dos. Présent dans les quatre départements de l'ex région Poitou-Charentes, il est inféodé aux bois de feuillus ou mixtes, avec ronciers, taillis et buissons. Assez rare dans le département de la Charente, une seule donnée est mentionnée à la limite avec la Vienne.

→ Aucune observation de l'espèce n'a été faite sur l'AEI.

XII. 3. Synthèse des enjeux

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Les espèces patrimoniales susceptibles de fréquenter l'AEI à une période de leur cycle de vie, sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 86 : Patrimonialité des mammifères terrestres sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Statut LRN	Statut LRR	Déterminance ZNIEFF	Valeur patrimoniale
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-	Modérée
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	LC	NT	-	Faible
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	Modérée
Martre des pins - <i>Martes martes</i>	-	LC	LC	X	Faible
Muscardin - <i>Muscardinus avellanarius</i>	DH4 - PN	LC	DD	X	Modérée
Putois d'Europe - <i>Mustela putorius</i>	-	LC	VU	-	Modérée

Légende :

PN : Protection nationale

LRN : Liste Rouge Nationale (2017) et LRR : Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

On distingue ainsi les enjeux fonctionnels suivants :

Enjeu faible : habitat dégradé, pouvant être fréquenté ponctuellement mais ne présentant plus le potentiel écologique recherché par les espèces patrimoniales. Les zones de cultures sont retenues pour cet enjeu ;

Enjeu moyen : habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...). Les boisements et haies bocagères sont classés dans cet enjeu.

